

Conseil Municipal - Rappel au règlement - Organisation des débats et ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 3 juillet 1989

M. TOURRAIN, Conseiller Municipal : Monsieur le Maire, ce rappel au règlement porte sur l'article 1^{er} de notre règlement intérieur, c'est-à-dire sur l'organisation des débats et de l'ordre du jour.

Ce soir, nous avons jusqu'à notre arrivée, 108 questions, 108 rapports à débattre, 6 interpellations et nous venons de découvrir sur notre table, à l'instant, deux nouveaux rapports !

Il est bien évident qu'un tel ordre du jour est démentiel et que ce n'est pas très sérieux de vouloir délibérer de cette façon-là. Aussi vais-je vous faire quelques propositions :

Premièrement en ce qui concerne le compte administratif, vous avez la possibilité de le discuter jusqu'au 30 septembre. Donc, nous pourrions le faire au mois de septembre, ce qui nous rapprocherait de la discussion de l'orientation budgétaire pour 1990 et la photographie de 1988 nous permettrait peut-être de mieux comprendre la projection pour 1990.

En ce qui concerne les autres dossiers, au nom de mon groupe, je vous demande de bien vouloir poursuivre la discussion le plus loin possible, étant entendu que si nous n'arrivons pas à assumer la totalité des rapports, nous avons une autre possibilité le 14 juillet. Nous avons en effet une réunion pour désigner les délégués supplémentaires aux élections sénatoriales. C'est une réunion de pure forme compte tenu des dispositions que nous avons arrêtées mais qui nécessite quand même la présence des Conseillers Municipaux. A ce moment-là, nous pourrions profiter de l'anniversaire du Bicentenaire de la Révolution pour apporter à la République et à notre Ville notre contribution en discutant ces dossiers.

Voilà les propositions que je vous fais, car, figurez-vous qu'annoncer rapidement que demain nous pourrions à nouveau discuter alors que beaucoup d'entre nous ont prévu, ont un programme, ont un calendrier qu'il leur faut respecter, prévoir ceci très hâtivement n'est pas sage. Voilà Monsieur le Maire, les propositions que j'avais à vous faire en précisant aussi que nous avons reçu ces rapports pour une part, une large part il y a une semaine, pour le complément, jeudi. Or mon ancien collègue M. CARREZ avait dans la mandature précédente, insisté sur le fait qu'en d'autres occasions, vous vous étiez insurgés frénétiquement contre ces procédures notamment dans d'autres assemblées où vous parliez au nom du groupe socialiste. Je souhaiterais donc que pour l'avenir, nous ayons ces rapports suffisamment à temps pour pouvoir les étudier sérieusement et ce que je propose va de pair avec ce constat : report au 14 juillet si vous le voulez bien.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Monsieur TOURRAIN, je vous prie de m'excuser mais vous faites un certain nombre d'erreurs. La première c'est que le 14 juillet, nous ne nous réunirons pas. Il est prévu, c'est vrai, une séance de désignation des grands électeurs -jusqu'à plus ample informé- elle se tiendra 3 semaines avant les sénatoriales, c'est-à-dire le jour de l'ouverture de la chasse, le 3 ou le 4 septembre, donc ça nous reporterait déjà en septembre, c'est la première.

Deuxième erreur, c'est que vous étiez prévenus, largement en temps voulu, que nous avions une séance et ce soir et demain, c'est-à-dire que vos calendriers, vos agendas sont chargés, vous saviez déjà en nous réunissant ce soir qu'éventuellement nous ne pourrions pas élargir l'ordre du jour, il fallait donc prévoir la soirée du lendemain.

Alors dire qu'il y a un ordre du jour fort chargé, bien entendu, vous avez compté, moi je ne l'ai pas compté, 100, 108 questions, il faut aussi ramener ça à sa juste mesure. Dans les 108 rapports, il y en aura une dizaine qui finalement ne souffrent pas de discussion et où nous prendrons une délibération en toute connaissance de cause puisque vous avez les rapports, vous les avez eus à temps. La majeure partie de ces rapports vous est parvenue en effet il y a au moins 10 jours. Le complément, c'est-à-dire une dizaine de questions, jeudi dernier seulement, mais connaissant votre puissance de travail, Monsieur TOURRAIN, j'étais persuadé qu'entre le jeudi et le lundi, vous étiez très largement capable d'avalier tous ces rapports qui en fait, n'étaient pas les plus importants. Je crois que c'est toujours une mauvaise

querelle que vous faites en début de séance, il y a trop de questions, ça vous ennuie, s'il n'y en a pas assez, vous ne seriez pas d'accord non plus, vous diriez, on se réunit pour rien. C'est vrai que nous arrivons avant une période de vacances pour les uns et pour les autres. En règle générale, en juillet en août, nous ne réunissons pas le Conseil Municipal, il faut donc que nous passions un certain nombre de questions. Quant au compte administratif, il est prêt depuis déjà un certain temps, on a aussi l'habitude de le passer avant de partir en vacances. Je ne vois pas pourquoi on repousserait cela, puisque l'automne est destinée à une séance d'orientations budgétaires, le compte administratif étant une chose, l'orientation budgétaire pour l'année suivante en est une autre et la connaissance que vous aurez du compte administratif dans un instant, vous permettra d'avoir une discussion aussi sérieuse dans quelques mois dans la séance d'orientations budgétaires.

M. TOURRAIN : Nous sommes habitués, Monsieur le Maire, à vos échappatoires en disant de toute façon, c'était prévu ! J'ai entre les mains des dossiers, j'ai la commission du budget, pour la réunion du vendredi 30 juin qui est signée le 22 juin...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Pour le 30, oui.

M. TOURRAIN : Pour l'ordre du jour, il est signé, réunion le 3 juillet à l'Hôtel de Ville. Il est signé du 22 juin, le 22 juin, par rapport au 3 juillet... effectivement il est prévu qu'on pourra continuer le lendemain.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Cela fait 10 jours !

M. TOURRAIN : Vous pensez quand même bien, Monsieur le Maire et vous êtes habitué à ce genre de choses, qu'un programme, pour la plupart d'entre nous, ça ne s'établit pas à 10 jours, ça s'établit à 15 jours, donc la remarque que j'ai faite, si vous le voulez bien, elle vaut pour l'avenir. Je vous demande donc de bien vouloir envisager une autre séance et la reporter à une semaine ou à 15 jours, ça ne gênera personne. Au mois de juillet, il y a encore des Conseillers Municipaux qui sont ici, ce n'est pas la peine de vouloir tout bousculer aujourd'hui.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous ne bousculerons pas les choses aujourd'hui, nous aborderons l'ordre du jour dans un instant et nous travaillerons jusqu'à une heure peut-être un peu avancée et nous verrons si demain il est nécessaire de se retrouver, mais je ne reporte pas cette réunion prévue depuis 10 jours, vous venez de le dire vous-même, ça me paraît quand même suffisamment long pour la connaissance des dossiers, d'autant plus, Monsieur TOURRAIN, que vous êtes mieux capable de regarder ces dossiers car vous n'avez plus ceux de Bruxelles et cela devrait être plus facile pour vous.

M. PINARD : Ça fait le douzième rappel au règlement que fait M. TOURRAIN ! J'ai connu ça dans une autre assemblée, il y a une dérive parlementaire qui nous fait perdre beaucoup de temps. On a déjà entendu parler de frénétique, d'échappatoire, il faudrait quand même vérifier quand le Conseil Municipal sera convoqué pour désigner les grands électeurs, vous qui êtes candidat au Sénat ! Vous devriez savoir que c'est uniquement sur ce point et ce point seul.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous abordons l'ordre du jour.

Dont acte.